Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00809 **Publié le 24 novembre 2026**

Avis du 23 novembre 2026

État des créances du 23 novembre 2026

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 410260094

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de NORD FRET II (SARL)
134, route Municipale 19, Boghen
BP 1307
98870 Bourail

RCS ou ridet n° 0 437 558
Activité : TRANSPORT DE MARCHANDISES

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 07 MAI 2026

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 23/11/2026*

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE * Nouméa - Nouvelle-Calédonie *

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 410260123

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de STOF (SARL)
Tribu, de Touaourou
BP 58
98834 Yaté

RCS ou ridet n° 1 443 423
Activité : Travaux de terrassement minier, Roulage et Transport de minerais, Travaux de VRD.

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 04 JUIN 2026

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, le *23/11/2026*

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250354

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de SOMIKAT (SARL)
Village de, thio
98829 Thio

RCS ou ridet n° 512 475
Activité : Exploitation minière

déclaré(e) en REDRESSEMENT judiciaire par jugement en date du 04 DECEMBRE 2025

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, le *23/11/2026*

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE * Nouméa - Nouvelle-Calédonie *

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 410260076

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de MECALOC PONT DES FRANCAIS (SARL)
18, rue Limousin
Pont des Français
98809 Mont-Dore

RCS ou ridet n° 1 471 903
Activité : Location de tous véhicules.

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 02 AVRIL 2026

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 23/11/2026*

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 410260088

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de BOA Elvis, Doui
Tribu de Gohapin - BP 334
98827 Poya

RCS ou ridet n° 1 438 340
Activité : Transport routier de personnes (TRP)

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 07 MAI 2026

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 23/11/2026*

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 410260086

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de sarl BRIVANTHYS
8, rue Louis Revercé, Immeuble Carole A13
Vallée des Colons
98800 Nouméa

RCS ou ridet n° 1 220 078
Activité : Vente en gros, demi-gros de boissons alcoolisées ou fermentées.
Vente en gros de tous produits alimentaires.
Vente en gros de produits accessoires et produits de bazar.

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 23 AVRIL 2026

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, le *23/11/2026*

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 410260158

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de CHEVALIER Réginald Maurice
21, rue Vanikoro, appt 6
98835 Dumbéa

RCS ou ridet n° 543 413
Activité : TRAVAUX DE PEINTURE ET VITRERIE

déclaré(e) en REDRESSEMENT judiciaire par jugement en date du 02 JUILLET 2026

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 23/11/2026*

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250214

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de SARL PHYTOCAL
199, rue Georges Lèques - Lot n° 60 - Parc d'Entreprise - Normandie
(BP 12510 - 98802 NOUMEA CEDEX)
98800 Nouméa

RCS ou ridet n° 1 296 078
Activité : Entretien et aménagement d'espaces verts, traitement phytosanitaires. Production, mise en culture, entretien de végétaux et transformation de produits issus de l'agriculture ou de l'horticulture.

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 27 AOUT 2026

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 23/11/2026*

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250206

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de SARL CLUB DES 6
11, route du Vélodrome
BP 2715
98846 NOUMEA CEDEX

RCS ou ridet n° 879 569
Activité : Cabaret et bar de nuit

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 24 JUIN 2025

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L624-1 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier
Nouméa, *le 23/11/2026*

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 41022112

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de M. MERCIER Georges
Village de Népoui
BP 420
98877 POYA CEDEX

déclaré(e) en judiciaire par jugement en date du 13 JUIN 2022

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L641-13 (créances postérieures au jugement d'ouverture) du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du Tribunal Mixte de commerce,

Conformément à l'article 250 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier,
Nouméa, le 23/11/2026



Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 41016076

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de la SARL IMPORT NC
9, rue du Capitaine Bois, Lot N° 2, Nouville Plaisance
98800 Nouméa

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 02 MAI 2016

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L641-13 (créances postérieures au jugement d'ouverture) du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du Tribunal Mixte de commerce,

Conformément à l'article 250 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier,
Nouméa, le 23/11/2026

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 41019068

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de la SARL HUGO PROMOTION
11, rue Victor Hugo
(BP 8419 - 98807 NOUMEA CEDEX)
98800 Nouméa

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 04 MARS 2019

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L641-13 (créances postérieures au jugement d'ouverture) du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du Tribunal Mixte de commerce,

Conformément à l'article 250 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier,
Nouméa, le 23/11/2026

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 41015037

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de la SARL INGENIERIE CENTRALES ENERGETIQUES NC
12, rue Novis
(BP 10398 - 98805 Nouméa Cedex)
98800 NOUMEA

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 24 JUILLET 2025

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L641-13 (créances postérieures au jugement d'ouverture) du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du Tribunal Mixte de commerce,

Conformément à l'article 250 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier,
Nouméa, le 23/11/2026

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 41014202

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de Monsieur NORARO Marie-Gilles Roger
Tribu de Saint-Louis
98809 Mont-Dore

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 09 NOVEMBRE 2015

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L641-13 (créances postérieures au jugement d'ouverture) du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du Tribunal Mixte de commerce,

Conformément à l'article 250 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier,
Nouméa, le 23/11/2026



Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 41023060

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de la SARL SOVEREIGN
11, rue Albert Kakea - Résidence Rising Sun - Appt 305
98800 Nouméa

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 19 SEPTEMBRE 2024

sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L641-13 (créances postérieures au jugement d'ouverture) du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du Tribunal Mixte de commerce,

Conformément à l'article 250 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Le greffier,
Nouméa, le 23/11/2026

Destinataires :
JONC
NORMA

TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
BP F4 - 98848 NOUMEA CEDEX

Le greffier du Tribunal Mixte de Commerce vous prie de bien vouloir effectuer la publication suivante :

Dossier de procédure collective 4101250173

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES

Les créanciers de SARL AS VRD - Maçonnerie
17, rue Antoine DVORACK
Berlios, Koutio
98835 Dumbéa

RCS ou ridet n° 1 158 286
Activité : Construction d'ouvrages d'art - Travaux de terrassement spécialisés ou en grande masse. VRD - Travaux de maconnerie

déclaré(e) en LIQUIDATION judiciaire par jugement en date du 15 MAI 2025

Vu l'article 313 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, sont avisés que la liste des créances prévue à l'article L622-24 du code de commerce est constituée et a été déposée au greffe du tribunal Mixte de commerce.

Conformément à l'article 109 de la Délibération n°352 du 18 janvier 2008, tout intéressé peut prendre connaissance de ce dépôt au greffe et former réclamation devant le juge commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication.

Conformément à l'article L644-4 du code de commerce, tout intéressé peut contester le projet de répartition devant le juge commissaire et ce dans le délais d'un mois à compter de la publication de cet avis.

Le greffier
Nouméa, *le 23/11/2026*

Destinataires :
JONC
Journal d'annonce légale-ACTU NC